

## CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉNERGIE

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DE L'ÉNERGIE

#### Ordre du jour de la séance du CSE du 24 mars 2022

1. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur ;
2. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économies d'énergie ;
3. Projet de décret pris en application de l'article L. 352-1-1 du code de l'énergie et fixant les modalités de la procédure d'appel d'offres portant sur le développement de capacités de stockage d'électricité et précisant le terme de contrat à prix fixe et à durée déterminée tel que mentionné à l'article L. 332-2 ;
4. Projet d'arrêté portant abrogation de l'arrêté du 22 décembre 2015 pris en application de l'article L.321-19 du code de l'énergie, relatif au volume de capacités interruptibles à contractualiser par le gestionnaire du réseau public de transport ;
5. Projet d'arrêté relatif à la création de programmes dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie ;
6. Projet d'arrêté portant modification de l'arrêté du 28 avril 2011 pris en application du II de l'article 4-1 de la loi n° 2000-108 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité ;
7. Projet de décret relatif à l'aide en faveur de l'habitat collectif résidentiel face à l'augmentation du prix du gaz naturel ;
8. Projet de décret portant modification de la partie réglementaire du code de l'énergie relative à la production d'électricité ;
9. Projet de décret relatif au niveau de la prise en charge par le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité pour les travaux rendus nécessaires par les évolutions des besoins de consommateurs raccordés en basse tension pour des puissances inférieures ou égales à 36 kilovoltampères.